

LA COURNEUVE : MULTIPLIER LES OCCASIONS DE S'IMPLIQUER

1er août 2002



La Courneuve : multiplier les occasions de s'impliquer

À La Courneuve, la municipalité a choisi de diversifier les instances de démocratie participative pour permettre à tous d'avoir un moyen de s'exprimer dans l'un des dispositifs suivants : les comités de voisinage, les commissions extra-municipales, les Rencontres La Courneuve 2010, l'Observatoire des engagements et le Conseil local de la jeunesse notamment.

Les comités de voisinage

Créés en 1998, ces comités sont ouverts à tous et ont pour but de rapprocher les élus et les habitants. Une réunion se tient tous les deux à trois mois dans chacun des huit quartiers. Informés par voie d'affichage, par publipostage et par annonce dans le journal municipal, les habitants sont invités à rencontrer les élus référents, à débattre de leurs difficultés quotidiennes et de l'avancement des projets dans le quartier. Les comités se déroulent en plusieurs temps : un thème à l'ordre du jour est présenté aux habitants, puis le bureau du comité répond aux questions soulevées à la réunion précédente et enfin viennent les interpellations aux élus sur les difficultés quotidiennes des habitants. Ces comités sont présidés par un maire-adjoint. Un conseiller municipal de secteur et un représentant du secrétariat général sont présents ; des techniciens municipaux peuvent y assister, dont ceux de la politique de la ville. Les comités sont dotés d'un bureau composé d'élus et d'habitants. Le rôle du bureau consiste à

suivre les grandes questions issues des comités de voisinage, à répondre aux habitants et à préparer les comités suivants. Ils diffusent les comptes-rendus des réunions et élaborent les ordres du jour. Le profil des participants, le fonctionnement des comités et leur fréquentation varient d'un quartier à l'autre. Ces huit comités rassemblent en moyenne trois cents personnes. Les habitants qui viennent aux comités font des propositions et mènent des initiatives : certains ont créé un groupe de travail, d'autres une association de locataires, ou ont décidé de faire une pétition. Ces comités sont donc aussi un moyen de conférer une identité de quartier.

Les commissions extra-municipales

Ce sont des instances de travail thématiques réunissant élus, habitants et services municipaux. En mai 2001, la municipalité crée cinq commissions auxquelles les habitants ont été invités à s'inscrire : solidaritéaccès aux droits, emploi, aménagement de la ville, émancipation des citoyens et qualité de vie. Ces commissions sont appelées à se réunir trois à quatre fois par an en amont du bureau municipal et du conseil municipal. Elles invitent les habitants de tous les quartiers, en partenariat avec les élus et les techniciens, à élaborer des propositions concrètes pour la ville. Pour ce faire, les commissions peuvent être amenées à visiter les sites concernés.

À La Courneuve, la municipalité a choisi de diversifier les instances de démocratie participative pour permettre à tous d'avoir un moyen de s'exprimer dans l'un des dispositifs suivants : les comités de voisinage, les commissions extra-municipales, les Rencontres La Courneuve 2010, l'Observatoire des engagements et le Conseil local de la jeunesse.

Totalement distinct des instances précédentes lancées par la municipalité, un groupe d'habitants du quartier de la Tour participe activement à l'évolution du quartier : les habitants-relais.

• **Emplacement** : [Accueil](#) > [Publications et Ressources](#) > [Les fiches d'expérience](#) >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/La-Courneuve-multiplier-les-occasions-de-s-impliquer>